



24, rue du Clos Scellier
78200 Mantes la Jolie

BULLETIN DE CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 23 Mai 2014 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) PAR COURRIER à

**François Dujardin
Vice-président FRANCE BLUES
4 RUE De la Grenouillère
78440 Fontenay Saint Père**

Je soussigné, _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Déclare présenter la candidature du groupe _____

Adhérent à France Blues et à jour de sa cotisation 2014, (ou de sa cotisation 2013 entre juin et décembre) pour les sélections aux Concours Internationaux de 2015 :

- 31ème International Blues Challenge de Memphis (Tennessee) du 20 au 24 janvier 2015
 - Catégorie « Solo / Duo » (1 à 2 musiciens)
 - ou
 - Catégorie « Groupes » (3 à 6 musiciens)
- 13ème European Blues Challenge de Bruxelles les 13 et 14 mars 2015
- J'atteste avoir lu et accepter toutes les conditions énoncées ci-dessous :
 - La participation à ces deux concours et au premier Challenge français désignant les groupes représentant France Blues n'est pas rémunérée
 - Seuls les groupes n'ayant jamais participé à l'International Blues Challenge et à l'European Blues Challenge peuvent postuler pour ce concours
 - la prise en charge des déplacements aux deux challenges internationaux est soumise à l'obtention des subventions publiques et privées demandées par France Blues. En cas d'absence ou d'insuffisance de financement, l'Association pourra être appelée à annuler purement et simplement sa participation. Dans ce cas, et s'ils le souhaitent, les candidats pourront se rendre par eux-mêmes sur place et participer au concours, présentés cependant par France Blues. Dans

l'hypothèse où le financement ne serait pas obtenu, le ou les groupes déclarés vainqueurs de ce Challenge seraient automatiquement qualifiés pour représenter France Blues l'année suivante pour ce ou ces concours internationaux.

- Ne sont pas compris dans le financement les boissons et repas, les transports terrestres sur place, les dépenses à caractère personnel.
- L'hébergement se fait sur la base de chambres doubles (sans petit déjeuner pour les hôtels américains, sauf mention contraire à la réservation)
- Les règles d'inscription à l'International Blues Challenge de Memphis sont très strictes, seules les personnes qui sont sur scène et jouent sont prises en compte dans le groupe, les managers, chauffeurs, producteurs, techniciens ou familles/partenaires/amis doivent s'acquitter du droit d'entrée dans les clubs et salles sur place (environ 100\$ pour les 5 jours)
- Pour l'International Blues Challenge, les groupes doivent apporter leurs instruments à l'exception de leurs amplificateurs. Les batteurs doivent apporter leurs cymbales, leur caisse claire et leur pédale de grosse caisse
- Ne sont éligibles pour la prise en charge des frais de déplacement vers Memphis / Riga par France Blues que les personnes qui sont présentes sur scène avec le groupe.
- Les groupes participants à l'EBC / IBC sont composés de 6 musiciens maximum !
- Les groupes sélectionnés pour les concours se tiennent gracieusement à la disposition de France Blues durant toute la durée des déplacements et pourront être appelés à participer à des émissions de télé, de radio ou à des showcases ou des conférences.
- L'Association France Blues ne pourra être tenue responsable de l'annulation pour quelque cause que ce soit de l'un ou de l'autre de ces concours.
- le groupe confirme qu'il se rendra disponible s'il est retenu pour le Challenge du 27 septembre et s'il est déclaré vainqueur pour le ou les concours internationaux
- le groupe suivant son adresse telle qu'elle figure dans les fichiers de France Blues recevra un forfait déplacement et sera selon les cas hébergé s'il est retenu pour le Challenge du 27 septembre suivant les modalités précisées sur le site <http://www.franceblues.com/?p=3618>

Voici les 3 titres du CD joint qui sont à écouter par le jury de pré sélection :

a)

b)

c)

Fait à

le

Signature